

LES MARDIS DE L'ÉCONOMIE Hautes-Alpes Développement a traité 23 projets en 2007

Découvreurs de projets



Pierre Vollaire, président, et Patrick Galoche, délégué général, ont fait un point sur les projets de Hautes-Alpes Développement.

“HAD”, on en parle semble-t-il de plus en plus.

Via notamment une présence accrue sur les salons hors-département et autres manifestations comme Gap Foire Expo, l'agence de développement économique poursuit sa triple mission visant à favoriser l'implantation, le développement et la transmission d'entreprises sur le territoire départemental.

Elle tenait hier soir son assemblée générale, à l'Hôtel du Département, en présence d'élus des collectivités locales auxquels Pierre Vollaire, président, rappelait : « On est à votre disposition. Ayez ce réflexe de faire appel à nous en matière de développement économique ». Et de poursuivre : « Au niveau des communautés de communes, HAD a surtout été sollicitée pour des projets dans le sud du département, mais on va refaire de la com-

munication auprès de toutes les collectivités ».

Un rôle de découvreur

Mais HAD, c'est aussi un rôle de "découvreur de projets", de mise en route d'activité. Pour cette structure de cinq personnes, l'année 2007 a vu le traitement de 23 projets. Un chiffre en baisse par rapport aux 30 traités en 2006 mais parti pour être largement dépassé en 2008, avec 40 projets en cours au premier trimestre. « Sur les 23 projets accompagnés en 2007, cinq ont donné lieu à une décision d'implantation ou de développement d'entreprises », analysait Patrick Galoche, délégué général de HAD. Des projets qui représentent plus de 10 millions d'euros d'investissement dans le département et devraient permettre la création de 74 emplois.

L'année écoulée a également mis en évidence la place importante des projets

venus de l'extérieur du département, désormais majoritaires. À l'étranger, la prospection s'est concentrée sur différents pays d'Europe pour les filières retenues par HAD et en direction des États-Unis pour les opportunités liées à Iter et Cadarache.

Attirer des entreprises extérieures au département

« La création naturelle d'entreprises dans le département, il s'en fait, certes. Mais pas à hauteur de la capacité d'accueil des Hautes-Alpes », note Pierre Vollaire. « Nous devons donc continuer à mettre en évidence l'attractivité de notre territoire, en l'intégrant, aussi, à des logiques plus larges de pôles, tels "Pégase" pour la filière aérienne. Les projets que nous accompagnons tournent principalement autour de nos quatre filières ». Soit l'électronique et les TIC (pour "technologies de l'in-

REPÈRES

BILAN FINANCIER

■ Les comptes de résultats 2007 ont été approuvés. Ils s'établissent comme suit : produits d'exploitation 386 908€ (dont 305 000€ de subvention du conseil général) ; produits exceptionnels 4831€ ; charges d'exploitation 349 931€ ; charges financières 3547€.

OCOVA 2008

■ Le Forum dédié aux technologies de l'information et de la communication se tiendra les 9 et 10 septembre et inclura cette année une présentation au public de quelques innovations.

UNE PLATE-FORME INTERNET

■ "www.immopro-05.com". C'est l'adresse de la plate-forme Internet mise en place par HAD, en collaboration avec le conseil général, la CCI et la DDE, pour valoriser l'offre foncière et immobilière professionnelle des Hautes-Alpes et attirer de nouveaux investisseurs. Elle sera inaugurée le 3 juillet prochain.

formation et de la communication"), la filière aérienne, les énergies renouvelables et l'agroalimentaire. Et le président de HAD de citer en exemple l'implantation à Tallard, toujours prévue en 2009, d'une entreprise italienne de pâtes fraîches alimentaires et de plats cuisinés : « ce projet s'accompagnera de la création de 40 emplois et fera travailler la filière agricole et bio du département ». **A. T.**

POUR EN SAVOIR PLUS

www.had.fr